

**Aux Centres culturels de la
Fédération Wallonie-Bruxelles**

Bruxelles, le **03 JUIL. 2015**

Madame, Monsieur,

La semaine prochaine se déroulera au Parlement la discussion concernant l'ajustement budgétaire 2015. Dans ce cadre, j'ai pu éviter toute économie nouvelle dans le secteur culturel alors que les budgets consacrés à la culture ont subi d'importantes coupes budgétaires au sein d'autres niveaux de pouvoir de notre pays et à l'étranger.

Dès lors, en dehors d'une réduction de 1 % sur la part structurelle de votre subvention décidée lors du budget initial 2015, le budget consacré aux Centres culturels est donc intégralement sauvegardé. Des aides ont pu également être préservées pour le financement de certains projets spécifiques.

Par ailleurs, j'ai proposé et obtenu de renoncer à un moratoire strict (pourtant envisagé), sur l'ensemble de la législature, des décrets régissant un nombre important des secteurs de la culture, dont celui des Centres culturels.

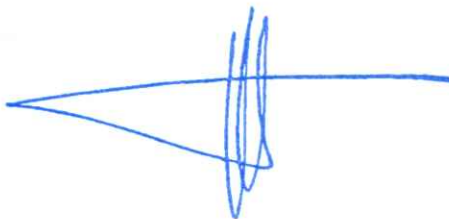
Dans ce contexte, pour initier clairement la mise en œuvre du décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels, le projet de décret-programme précisera que les Centres culturels déjà reconnus sur base du décret de 1992 pourront être reconnus s'ils le souhaitent dans le cadre de ce nouveau décret.

Toutefois, en raison de la nécessité de maîtriser l'augmentation des dépenses, cette reconnaissance s'opérera moyennant la poursuite, en 2015 et en 2016, des seules subventions octroyées avant cette reconnaissance par dérogation au décret du 21 novembre 2013.

Enfin, afin d'éviter toute instabilité juridique en raison de l'abrogation du décret de 1992, le projet de décret-programme dispose que, dès le 1er septembre 2015 et pendant toute la période de transition, ce soit le décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels qui soit le seul texte légal de référence pour vos contrats-programmes.

Par ailleurs, un agenda de rencontres trimestrielles sera fixé avec vos représentants dès la rentrée afin de structurer la concertation avec votre secteur et aborder les projets d'avenir.

En vous remerciant pour l'action que vous menez au quotidien pour les citoyens et en vous souhaitant de bonnes vacances, je reste à votre disposition et vous prie, Madame, Monsieur, de croire à l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line that curves upwards and then downwards, with several vertical loops in the center.

Joëlle MILQUET